

**OPTION**

***Sciences appliquées***

**DEGRÉ**

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés Technique de Transition

**LE TECHNIQUE  
DE  
TRANSITION**

**Quelles sont les aptitudes requises pour y accéder ?**

On peut accéder à ces études soit en 3<sup>e</sup>, soit en 4<sup>e</sup>, soit encore en 5<sup>e</sup> année au départ de tout type d'option de l'enseignement général ou technique de transition. L'idéal est d'aborder ces études dès la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année.

Il convient d'être motivé pour les matières scientifiques (math., physique, chimie) mais aussi biologiques (biologie, écologie).

**Que sont exactement les études tech. de transition ?**

C'est de l'enseignement général modulé par davantage d'activités pratiques (laboratoires) et de travail axé sur le concret et les domaines techniques.

L'objectif principal est de former convenablement l'élève dans l'optique de la poursuite d'études supérieures.

**OBJECTIFS DE  
LA FORMATION**

Dans notre établissement, nous vous proposons :

- une formation générale ;
- un éveil à la démarche scientifique ;
- des travaux pratiques en biologie, chimie, physique, botanique et écologie ;
- réalisation de projets spécifiques ;
- acquisition d'un esprit scientifique et critique ;
- une préparation et ouverture à n'importe quel type d'études supérieures, de type long, de type court ou universitaire, plus spécifiquement celles axées sur les sciences.

**CERTIFICATION**

A l'issue de la 6<sup>e</sup> : obtention du :  
Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)

**I.P.E.S. Ath (site 1)**  
rue Paul Pastur 11  
7800 Ath

Tél : 068/26 46 50  
Fax : 068/26 46 89  
Courriel Direction : [muriel.leclercq@eduhainaut.be](mailto:muriel.leclercq@eduhainaut.be)

<https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-enseignement-secondaire-ath>